



KINNEAR'S MILLS

Canada

Province de Québec

M.R.C. des Appalaches

Municipalité de Kinnear's Mills

AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Kinnear's Mills, que :

Le règlement numéro 484 concernant l'imposition des taxes pour l'année 2018 a été adopté par le Conseil municipal à sa réunion extraordinaire du 9 janvier 2018.

Toute personne qui désire en prendre connaissance peut le faire au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Donné à Kinnear's Mills, ce 10 janvier 2018.

Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Kinnear's Mills, 120, rue des Églises, certifie que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du *code municipal*.

Signé à Kinnear's Mills à 9 h ce 10 janvier 2018.

Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière